



**ASSOCIATION
CHASSE ET PÊCHE
BOULLÉ**

OFFRE D'EMPLOI

ASSISTANT À LA PROTECTION DE LA FAUNE ZEC BOULLÉ

Temps plein, 40 heures/semaine, de début mai à fin octobre, salaire à discuter

FONCTIONS DE L'EMPLOYÉ

Sous l'autorité de la coordonnatrice des employées mandaté par le conseil d'administration, les tâches de l'assistant à la protection sont, entre autres de :

- Participer à l'élaboration du plan de protection de la ZEC ;
- Mettre en application le plan de protection de la ZEC;
- Éveiller l'intérêt du public concernant la conservation de la pêche et de la faune, et le renseigner sur les règlements pertinents;
- Patrouiller en VTT, en véhicule, en bateau ou à pied afin d'assurer la conformité à la législation en vigueur régissant la pêche et la chasse;
- Exécuter des tâches relatives à la protection des ressources, comme la vérification d'engins et d'équipement de pêche, et la surveillance d'activités liées à la pêche afin d'assurer que les normes soient respectées;
- Participer avec des agents de la protection de la faune à des opérations conjointes;
- Enlever les entraves des chemins secondaires et des accès aux lacs lors des patrouilles,
- Actualiser la signalisation;
- Possibilité de participer aux travaux de manœuvre à l'occasion
- Possibilité de patrouiller la Zec voisine (Collin)
- Toutes autres tâches connexes requise par la direction générale.

EXPÉRIENCES REQUIRES

- Cours et formation en règle avec le MFFP pour assistant à la protection de la faune;
- Entregent
- Permis de conduire valide.

Possibilité d'hébergement

Pour postuler, veuillez soumettre d'ici le **1 mars 2025** votre candidature et votre CV à M. Patrick Guilbault par courriel à l'adresse suivante: vpzeczecbouille@reseauzec.com